RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 1DF419E0-C966-43F5-84C0-044E9D377E18

2L IMMO
Société civile immobilière
au capital de 120 000 euros
Siège social : 13, Rue de la République
77210 AVON
Société en cours de constitution

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 AOUT 2025

Les associés de la SCI 2L IMMO, en cours de constitution, se sont réunis le 6 aout 2025, à 20 heures, au siège social situé [redacted] sur convocation régulière.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thibaut LAUNAY, associé, qui accepte cette fonction.

Il est constaté que tous les associés sont présents, soit :

- Madame Camille L'HOUR, détentrice de 500 parts ;
- Monsieur Thibaut LAUNAY, détenteur de 500 parts.

Total des parts : 1 000 parts.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Nomination d'un gérant de la société.

L'Assemblée décide de nommer en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée, prenant effet à compter de ce jour :

- Madame Camille L'HOUR, née le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted]

Elle exercera ses fonctions conformément à la loi et aux statuts de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Sa rémunération est fixée comme suit : gratuite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signée par les associés présents.

Fait à Avon, le 6 aout 2025,

Madame Camille L'HOUR

[redacted] C2...

Monsieur Thibaut LAUNAY

[redacted] D84F3...